www.Païta.nc Mairie ville Païta officiel

Ville de Païta

Bulletin municipal

Païta

N°129 MARS-AVRIL 2018

ÉDITO

Pour la rentrée 2018 du nouveau à Païta !

Une nouvelle école maternelle à Païta Sud, une nouvelle école de danse et de musique, votre ville évolue et vous offre de nouveaux services.

Cette nouvelle année sous le signe de la nouveauté, je l'espère, vous permettra d'apprécier encore plus votre ville.

Le Maire, Harold Martin

ET AUSSI DANS CE NUMÉRO :

RETOUR SUR LES DEUX DERNIERS MOIS..... 2-3
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ... 8
VIE CULTURELLE.....10-11
VIE SPORTIVE.....12-13
AMÉNAGEMENT URBAIN..... 14
AGENDA 16

Merci à nos partenaires :

SEM Païta — Société des Eaux Urbaines et Rurales de Païta

ENERCAL — Société Néo-Calédonienne d'Énergie

UNE NOUVELLE ÉCOLE DE DANSE ET DE MUSIQUE !

NOUVELLE ÉCOLE À PAÏTA : PAÏTA SUD 2

LA MAIRIE ONLINE !

DES VŒUX
POUR TOUTES LES COMMUNAUTÉS

Le maire, Harold Martin, et les élus ont adressé leurs vœux d'harmonie et de vivre-ensemble à tous leurs administrés de la commune pour cette nouvelle année. Trois cérémonies avec des coutumiers mélanésiens, puis wallisiens et futuniens ainsi qu'avec la communauté indonésienne ont aussi été organisées. Chacune a été suivie d'un repas partage.

Cérémonie de coutume avec les autorités coutumières des tribus..

Colliers de fleurs lors de la cérémonie avec la communauté wallisienne et futunienne à l'Arène du Sud.

Avec la communauté indonésienne.

DÉTENTE ET CONVIVIALITÉ
POUR NOS ANCIENS

Près de 340 personnes de plus de 65 ans ont répondu présent au repas des anciens au Château Royal, à Nouméa, le 10 janvier. Le maire, Harold Martin, Willy Gatuhau et les élus ont profité de l'occasion pour leur transmettre leurs traditionnels vœux pour la nouvelle année.

LES VIDE-GRENIERS
REPRENNENT !

Le 10 février dernier, la place du village accueillait le premier vide-greniers de l'année. Du monde et une belle matinée ensoleillée étaient de la partie.

> Prochains rendez-vous :
les samedis 7 avril, 30 juin et 6 octobre.

MOMENT DE PARTAGE À L'ESPACE CASTEL

Fin janvier, l'Arsapah a convié plus de 70 personnes pour son grand repas annuel, offert par l'association Païta Mosaïque.

Une façon de remercier les membres pour leur implication, mais aussi d'appréhender les nouveaux défis à venir. Cette année, les deux associations se mobilisent pour aider la famille du petit Owen.
Ambiance conviviale au rendez-vous.

Ci-dessous, de g. à dr. : Le président de Païta Mosaïque, Olivier Rossard, la famille du petit Owen, et Francis Castel, président de l'Arsapah.

ACCUEIL DES ESCADRONS DE GENDARMERIE MOBILE

Début février un pot d'accueil a été organisé par la mairie pour l'arrivée des escadrons de gendarmerie mobile : l'escadron 26/2 Bouliac (Détachement de Surveillance et d'Intervention de Païta) et l'escadron 18/1 Satory (Détachement de Surveillance et d'Intervention de Tontouta).

Willy Gatuhau, 1er adjoint au maire, puis le capitaine Philippe Bouchaïb, commandant en second la compagnie de gendarmerie de Nouméa et des îles Loyauté, et le capitaine Charles Henry, commandant l'escadron 26/2 de gendarmerie mobile de Bouliac, ont tour à tour pris la parole.

Ne ratez aucun événement sur la commune :

MAIRIE VILLE DE PAÏTA OFFICIEL

À LA RENCONTRE DE LA TRIBU DE BANGOU

Une trentaine de militaires, arrivés récemment au Rimap de Plum et sous l'autorité de leur chef de section, l'adjudant Jonathan Driquert, sont allés à la découverte de la tribu de Bangou le 16 février.

Le chef de section, l'adjudant Jonathan Driquert, en compagnie du chef de la tribu de Bangou, Gabriel Cherika.

Cette initiative, qui se déroule tous les quatre mois, à chaque renouvellement de section, s'inscrit dans l'opération TEP, « tournée en province », et permet aux militaires de se familiariser avec la vie en tribu et la culture mélanésienne.

Au programme : des rencontres, des discussions, une découverte de la coutume dans le respect et la tradition.

Le chef de la tribu leur a présenté la monnaie kanak et expliqué le déroulement d'un mariage coutumier.

Comme à chaque rencontre, les militaires ont apprécié ces moments toujours forts en émotion.

Les militaires au grand complet autour de Jacqueline Cottin, 2e adjointe au maire (au centre), et de deux femmes de la tribu de Bangou.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS SORTIS DE TERRE

La résidence Mahina a été inaugurée fin janvier en présence de Willy Gatuhau, premier adjoint au maire, et des représentants de la Sic, Société immobilière calédonienne. Ce complexe immobilier comprend trente appartements, du F2 au F5, dont certains ont été conçus pour les personnes à mobilité réduite. Sur dix logements livrés, huit sont occupés par des familles de Païta. Située à côté de Korail Market, cet agréable lieu de vie est aussi proche de toutes commodités, écoles et commerces.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

Eau potable est de très bonne qualité du point de vue bactériologique et physico-chimique pour l'ensemble des paramètres mesurés à Païta.

BACTÉRIOLOGIQUE :
Nombre de mesures : 107
Nombre d'analyses non conformes : 0
Eau de bonne qualité bactériologique.

NITRATES :
Teneur moyenne : 0,5 mg/l
Eau de bonne qualité pour le paramètre nitrates.

PESTICIDES :
Résultats des mesures : pas de pesticide détecté.
Eau de bonne qualité vis-à-vis des pesticides.

DURETÉ :
Valeur moyenne : 10,7°F
Eau douce

FER :
Teneur moyenne : 9 µg/l
Eau de bonne qualité pour le paramètre fer.

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE DU 2E TRIMESTRE 2018 (COLLÈGES ET LYCÉES)

> **Au Dock socioculturel :** mercredi 16 mai, de 8h à 12h.
> **À la mairie annexe Tontouta :** jeudi 17 mai, de 13h à 15h.

Les permanences sont assurées par le SMTU.

A VOS AGENDAS !

DIMANCHE 11 MARS ET 8 AVRIL, DE 8H À 12H

MARCHÉ DU MONT-MOU

Prochains rendez-vous pour acheter plantes, confitures, achards et produits locaux : dimanche 11 mars et dimanche 8 avril, de 8h à 12h.

Tél. : 70 86 14 - email : herou09 @yahoo.fr

SAMEDI 17 MARS

RENDEZ-VOUS À SAINT-LÉON DE PAÏTA !

L'association Témoignage d'un passé a choisi, ce mois-ci, de vous faire découvrir Saint-Léon, l'un des plus anciens bâtiments de la commune de Païta. Inaugurée en 1872, la bâtisse fut tour à tour usine sucrière, pensionnat, lycée agricole, séminaire avant de redevenir le pensionnat qu'elle est encore aujourd'hui…

Ne manquez pas ce voyage dans le temps. Inscrivez-vous vite !

> Groupe limité à 30 personnes. Rendez-vous face à la gendarmerie de Païta à partir de 14h. Début de la visite : 14h30.

Renseignements et Réservations au 77 83 73 avant le jeudi 15 mars.

JEUDI 5 AVRIL, DE 13H30 À 16H

THÉ DANSANT

Les anciens à partir de 65 ans pourront venir guincher au Dock socioculturel le jeudi 5 avril, de 13h30 à 16h.

Inscriptions auprès de la mairie.

SAMEDI 14 AVRIL, DE 7H À MIDI

UN VIDE-GRENIERS EN AVRIL

Rendez-vous le samedi 14 avril, de 7h à midi, sur la place du village pour la deuxième brocante de l'année. L'occasion pour les visiteurs de dénicher des bonnes affaires et pour les particuliers de vendre à bas prix des objets et articles dont ils ne veulent plus.

Pour prendre un stand, il suffit de se rapprocher du Comité des fêtes de Païta, organiseur des vide-greniers (Tél. : 79 30 53).

RENTRÉE 2018 :
PLUS DE 5 500 ENFANTS CONCERNÉS !

Tous les enfants de Païta ont repris le chemin de l'école en février. Cette année, ils sont 5 592 inscrits, de la maternelle au lycée, du privé comme du public.

Écoles :
> Publiques communales : 2 141 enfants / 92 classes
> Privées (primaires) : 645 enfants / 32 classes

Collèges :
> Louise-Michel : 403 collégiens / 17 classes
> Gabriel-Païta : 546 collégiens / 23 classes
> Sainte-Marie : 445 collégiens / 20 classes

Lycées :
> Champagnat : 230 lycéens /12 classes
> Saint-Jean-XXIII : 676 lycéens / 36 classes
> Anova : 506 lycéens / 20 classes

175 ENFANTS À L'ÉCOLE PAÏTA SUD 2

Bien que les travaux aient été retardés à cause des intempéries décalant la rentrée au 26 février au lieu du 19, la nouvelle école primaire Païta Sud 2 et sa maternelle bilingue ont accueilli 175 enfants.

L'ouverture totale de l'établissement est prévue pour fin avril pour une capacité totale de 300 écoliers à terme.

Cette année, sept classes sont opérationnelles ; elles seront douze en 2019. L'école comprend : deux salles de motricité, deux salles de sieste, une cantine de 150 places par service (liaison froide) et un plateau sportif. Le pôle administratif, quant à lui, regroupe le bureau de direction, la salle des maîtres, la salle informatique, le BCD (bibliothèque centre documentaire), un bureau et une salle Desed. Rappelons que 600 millions de francs ont été nécessaires pour réaliser cette construction.

CARTON PLEIN POUR LES ACTIVITÉS !

Durant les vacances d'été, trois centres de loisirs ont été mis en place pour les enfants de Païta âgés de 3 à 16 ans.

L'Acaf a organisé un centre au lycée Saint-Jean-XXIII autour du hip-hop et l'artisanat traditionnel kanak avec aussi une rencontre en tribu. 50 enfants étaient inscrits.

Gros succès également au centre Pasport durant la même période, qui a accueilli 150 enfants au lycée Anova.

Une thématique différente a été proposée chaque semaine : danse, yoga, peinture, sculpture, accrobranche… mais aussi vivre-ensemble et citoyenneté, sans compter les sorties à la plage ou au parc forestier.

Au Dock socioculturel, la semaine du 29 janvier au 2 février a été réservée aux stages artistiques et même les adultes y ont participé : vannerie, couture, informatique, photo, peinture…

Et enfin, pour tous ceux, enfants et familles, qui voulaient profiter des activités en bord de mer organisées à Païta, Nouméa, Dumbéa et au Mont-Dore, les navettes gratuites de l'opération estivale Bus 1,2,3 étaient à leur disposition jusqu'au 8 février.

La commune de Païta a recensé 200 inscrits et plus de 150 sur le site de la baie de Toro chaque jeudi.

Certains enfants de Païta ont participé à une course d'orientation citoyenne, à la plage de Carcassonne, au Mont-Dore, à l'initiative de brigade de prévention de la délinquance juvénile. Les jeunes ont reçu leur invitation à la finale de la journée citoyenne, à la caserne Bailly, Normandie. Bravo !

VACANCES D'AVRIL

Les enfants auront le choix entre plusieurs activités en fonction de leur âge. Trois centres de loisirs les accueilleront, du lundi 9 au vendredi 13 avril, de 7h à 17h.

> **Au lycée Saint-Jean-XXIII, un centre Acaf**
Pour les enfants de 3 ans et 9 mois à 12 ans
> **Au lycée Anova, deux centres Pasport**
Pour les enfants de 3 à 6 ans et
Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Le transport, gratuit, est pris en charge par la mairie de Païta, matin et soir.

Pour se renseigner, trois contacts :
> La mairie de Païta, au 35 21 18 ou 35 21 14 www.paita.nc
> À l'Acaf, au 28 15 05
> Au Pasport, au 23 32 00 ou 71 33 05
> Au Dock socioculturel, au 35 44 04

ZOOM SUR...

Adjudant Steeve Slamat, chef de corps.

LES BONS RÉFLEXES À AVOIR

Écoutez la radio pour connaître l'évolution du phénomène et les conseils à suivre.

Ne téléphonez pas : libérez les lignes pour les secours.

• En cas de forte pluie

> Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
> Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
> Ne franchissez pas, à pied ou en voiture, les ravines et les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou les routes submergées.

• En cas d'inondation

> Coupez l'électricité et le gaz.
> Ne rétablissez l'électricité que sur des installations complètement sèches.
> Ne consommez pas l'eau du robinet sans l'accord des autorités sanitaires.

• En cas de cyclone

> Faites des réserves de nourriture et d'eau.
> Vérifiez le contenu de votre nécessaire d'urgence.
> Rejoignez votre domicile ou un abri sûr.
> Ne franchissez pas les gués, creeks et radiers.

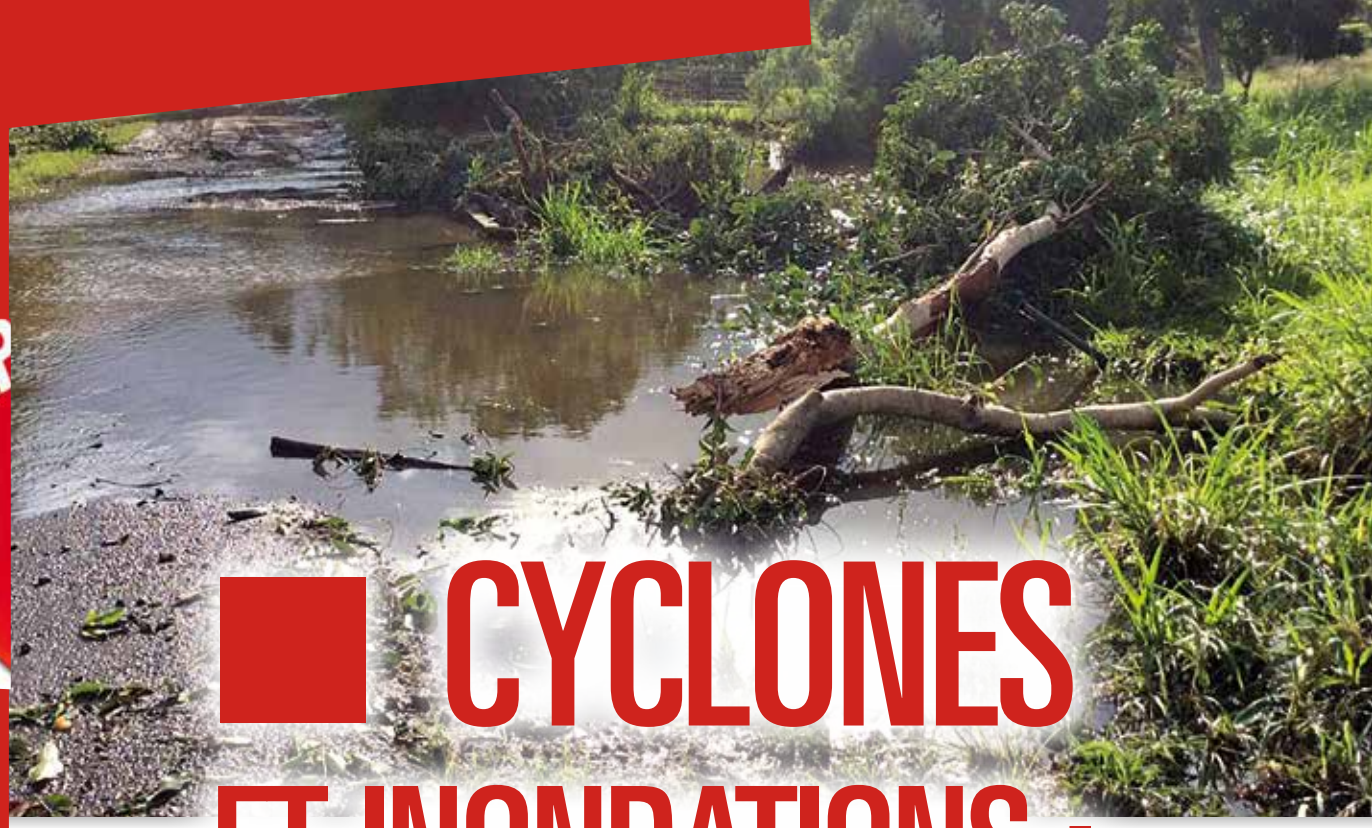

CYCLONES ET INONDATIONS :

LES BONS RÉFLEXES PEUVENT SAUVER DES VIES

À l'heure où la saison cyclonique bat son plein, l'adjudant Steeve Slamat du centre de secours de Païta nous rappelle les consignes de sécurité à observer.

ÊTRE PRUDENT

> **N'essayez jamais de traverser un creek**, un radier ou une rivière en cas de phénomène météorologique fort, qui plus est lorsque la route est barrée. Les gens ont tendance à minimiser la montée des eaux et la puissance du courant, oubliant que l'eau reste un élément dangereux.
> **Ces comportements irresponsables** mettent leur vie en danger et celles des secours qui interviennent pour les mettre en sécurité.

ÉVACUER SON HABITATION EN CAS DE DANGER

> **Deux centres d'hébergement sécurisés**, définis dans le plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune, sont ouverts en cas de risques liés à des événements météorologiques dangereux (éboulement, inondation, cyclone, etc.).
> Il s'agit de **l'Arène du Sud** et de **la mairie annexe de Tontouta**. Si vous évacuez votre logement, n'oubliez pas d'emporter vos médicaments et vos ordonnances ainsi que vos papiers d'identité.
> Prévoyez des vêtements chauds et de quoi nourrir les nouveaux nés.

RESPECTER LA PHASE DE SAUVEGARDE

> **Limitez vos déplacements** au strict nécessaire et faites **attention aux dangers résiduels** (chutes d'objets, lignes électriques au sol, etc.).
> **La phase de sauvegarde** est déclenchée après le passage du phénomène cyclonique et concerne les communes placées précédemment en alerte 2. Elle indique que tout danger n'est pas encore écarté et que les services publics et privés sont à pied d'œuvre pour assurer le retour à une situation normale.

TÉLÉPHONES D'URGENCE

SAPEURS-POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
SAMU : 15
PCC/MAIRIE DE PAÏTA : 35 21 11
HAUT-COMMISSARIAT : 26 63 00
SEUR (EAU) : 43 28 00
ENERCAL (ÉLECTRICITÉ) : 25 06 66

LA CASERNE DE PAÏTA : CHIFFRES CLÉS

> 10 professionnels
> 107 volontaires
> 10 véhicules et 1 bateau de reconnaissance et de sauvetage
> 2017 : 1 147 interventions
> 2016 : 1 133 interventions
> 2015 : 1 313 interventions
> Cyclone DONNA (mai 2017) : 16 interventions en 3 jours
> Cyclone COOK (avril 2017) : 39 interventions en 4 jours

LES PERMANENCES

LOGEMENT

Guichet unique

Le Guichet unique de la demande de logement social en province Sud est à votre disposition pour vous aider à constituer vos dossiers de demande de logement social.

Location (SIC/FSH/SEM), accession à la propriété (SIC/FSH), travaux de rénovation, finition, agrandissement (OPAL), construction (SECAL) et aide provinciale à l'accession à la propriété.
Permanences à la mairie de Païta, de **7h30 à 11h30 les vendredis 9, 23 et 30 mars et 13, 20 et 27 avril.**
Renseignements au **20 42 00.**
logement@province-sud.nc

OFFICIERS PUBLICS COUTUMIERS

Les officiers publics coutumiers de l'aire Djubea Kapone tiennent des permanences mensuelles à la mairie de Païta, de 8h30 à 11h30, **les jeudis 29 mars et 28 juin.**
Programme en ligne sur le site de la Ville : www.Païta.nc

SOCIAL

Bureau d'action sociale

> Tous les **lundis**, de 8h30 à 11h30, au DSU.
> Tous les **mercredis**, de 8h30 à 11h, au DSU.
> Tous les **jeudis**, de 13h à 15h30, à la mairie annexe de Tontouta.

Contact : Anne Barreau et Ruth Thio au **35 21 14**.

D.S.U. (Développement Social et Urbain)

Mairie de Païta - Tél. : **35 21 14** – Fax : 35 21 19.

> De 7h30 à 15h30 **du lundi au vendredi.**

M.I.J.

Province Sud – Tél. : **35 21 15**.

> **Lundi au jeudi** : 7h30-15h30 en continu.
> **Vendredi** : 7h30-14h30 en continu.
> Permanence de l'annexe de Tontouta le **mercredi** de 13h à 16h.

S.E.P. (Service de l'Emploi et du Placement)

Tél. : **35 21 17** ou **70 98 30** ou **74 71 94** - Fax : 35 21 19.
sandra.lavigne@province-sud.nc - alexandra.waheo@province-sud.nc

ATELIERS SPÉCIALISÉS À PAÏTA

Deux fois par semaine, le premier et dernier mardis du mois, des ateliers en faveur d'adultes en situation de handicap sont organisés par le service du Développement Social Urbain de la mairie de Païta.

Ainsi, diverses activités sont proposées afin de favoriser l'intégration sociale de ces personnes. Les choix d'activités ou de sorties sont souvent décidés à l'unanimité, permettant à chacun d'exposer son point de vue.

> **Les ateliers reprendront le mardi 6 mars.** L'équipe invite les personnes qui souhaiteraient les rejoindre à prendre contact avec le Bureau Communal d'Action Sociale de la mairie de Païta (tél. : 35 21 14).

L' UPASS DE PAÏTA
UNITÉ PROVINCIALE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'UPASS de Païta comprend le Centre médico-social de Païta (CMS) et son champ d'action s'étend sur le territoire de la commune de Païta.

Activités proposées :

> Consultations de médecine générale
> PMI (Protection Maternelle et Infantile)
> Consultations de Sage-Femme
> CDAG (Consultations anonymes et gratuites de dépistage du VIH/SIDA)
> Gynécologue
> Psychologue tout public
> Infirmiers en psychiatrie adultes
> Psychiatres adolescents et adultes
> Orthophoniste
> Diététicienne
> DECLIC (consommation de tabac, cannabis, alcool)
> Permanence des Assistantes Sociales
> Permanence de l'Aide Médicale.

Contact : 20 45 70 - Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h.
Le vendredi de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 14h30 (sauf urgence jusqu'à 16h).

NUMÉROS SANTÉ SUR PAÏTA

• Ambulances :
Ambulances Azur Express 46 01 01
Ambulances Païta-Tontouta 35 38 08

• Dentistes :
Charlotte Carballet 44 24 43
Christophe André et Christophe Dairon 41 78 80
Christian Collot 35 15 92
Jean-Pierre Desvals 75 55 49
Laurent Valette 35 35 53
Thierry Rodriguez 44 24 43
Véronique Ordas-Ruze 35 35 53

• Diététicienne :
Mélanie Garcia 87 62 20

Hypnothérapeute :
Béatrice Carnet Clarot 71 56 12

• Infirmiers libéraux :
AAA, Aux bons soins, Sylvie Le Thery 78 36 56
Action soins, Pascal Seuru et Yann Anselot 78 13 07
Alain Chagnaud 35 30 93
Bénédicte Gauharou 79 81 60
Carole Derrien. 76 94 35
Christelle Cherad 54 84 10
Christine Loyou 90 82 98
Isabelle Berthet 82 02 58
Kelly-D Infirmerie 91 77 19
Laure Favreau 76 60 15
Laurent Fouquet 99 85 39
Nouvelle association des infirmières de Païta : 73 40 74
- Anne-Laure Vieira Da Silva 92 88 00
- Joëlle Lachenal 94 76 29
- Soazig Pondard 89 24 11
Sandie Escalard 79 31 90
Sabrina Dulout 86 08 11

• Kinésithérapeutes :
Évelyne Richard 35 35 55
Graciela Melado 91 66 56
Jean-François Avy 35 10 10
Olivier Lefèvre 35 35 55
Olivier Simon 43 42 23

• Laboratoire d'analyses et de biologie médicale :
Laboratoire d'analyses de Païta 43 45 78

• Médecins libéraux généralistes :
Barbara David 43 02 43
Bertrand Lacassin 45 01 69
Carine Houlot et Sonia Verin 35 19 26
Frédéric Roy 35 32 02
Jacques Lalie 46 78 46
Jean-Luc Billaux 35 40 28
Jean-Paul Hervieu 41 94 20
Mathieu Dunais 46 67 00
Philippe Buffet et Dominique Chazal 35 12 99

L'ARSAPAH EN AG

L'assemblée générale de l'association caritative Araspah a été organisée le 24 février dernier.

L'Association de rencontre, d'aide et de soutien aux personnes âgées et handicapées (Arsapah) compte 92 adhérents. Repas dansants, animations diverses, sorties seront au programme de l'année 2018.
À noter, le 1er dimanche de chaque mois , la vente de gâteaux devant les locaux de l'association.

Le bureau

Président : Francis Castel
Trésorière : Mickaela Brun
Secrétaire : Julie Boulle

Vous souhaitez adhérer à l'ARSAPAH ? Tous les mercredis de 9h à 16h. Cotisation : 2 000 F / an
Renseignements : 78 22 03.

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES : LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLE

Voici quelques consignes* de sécurité pour prévenir les cambriolages dans les résidences.

Retardez l'action des cambrioleurs

> Verrouillez vos portes et fenêtres même pour une absence de courte durée ou si vous êtes encore dans votre domicile : votre présence ne dissuade pas les cambrioleurs.
> Pensez à activer votre alarme, si vous en êtes équipé.
> Simulez une présence, laissez fonctionner un éclairage, la radio. Demandez à un voisin, à un proche de passer régulièrement à votre habitation. Même en votre absence, votre maison doit être vivante.

En cas d'absence prolongée

Signalez vos absences prolongées aux services de gendarmerie dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances ». Les patrouilles de gendarmerie passeront devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation.

Cachez vos objets de valeurs

> Cachez-les dans des endroits inhabituels.
> Prenez-les en photographies, cela peut aider les enquêteurs et pour vous les restituer en cas de découverte.
> Relevez les numéros d'identification des matériels informatiques, d'outillage ou autres.
> Ne gardez jamais des sommes d'argent importantes chez vous.
> Ne laissez pas les clés d'un véhicule sur le contact, ni en évidence dans votre domicile.
> Ne laissez pas les clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit trop évident.

En cas de cambriolage

Ne manipulez pas les objets sauf en cas de nécessité et évitez les déplacements importants dans votre habitation pour ne pas effacer les indices.

Si vous avez le moindre doute, appelez la brigade de gendarmerie au 44 87 36.
En cas d'urgence, composez le 17.

**Sources : Lieutenant Thierry Guillot, commandant la Brigade de gendarmerie de Païta.*

• Médecins libéraux spécialistes :
Cab.de radiologie de Savannah..... 44 25 26
Cardiologie, Anaël Lameyse 27 17 63
Pneumologie, Laurent Morisse 27 17 63

• Orthophonistes :
Alicia Fiquet/Lucille Joubert 42 87 72
Cécile Sourioux 93 32 80
Maude Villard/Célia Isabella/Pauline Pierrel ... 72 19 36
Micheline Camille/Geneviève Panot..... 20 75 07

• Ostéopathe :
Clément Charbonnel 72 54 65

• Pharmacies :
Pharmacie de Païta village 35 32 01
Pharmacie Ondémia..... 45 04 74
Pharmacie de Savannah 46 66 40
Pharmacie de Tontouta 35 18 98
Pharmacie Les Tulipiers..... 43 97 93

• Psychothérapeutes :
Danièle Edo 92 12 62
Solange Renon (et hypnothérapeute) 95 36 06
Stéphanie Milon-Sabatier 95 44 33

• Sages-femmes libérales :
Aurélie Ducandas..... 76 78 48
Julia Tudare/Aurélie Pelleray 89 93 12
Fabienne Le Guen 43 42 09
Mireille Leroy..... 82 84 85

• Sophrologue et praticienne en psychothérapie :
Mélanie Wirti..... 80 78 53

• Samu 15
• Pompiers 18
• UPASS (Centre médico-social) 20 45 70
• SOS écoute 05 30 30
(appel anonyme et gratuit)

LES MARCHÉS EN TRIBU

Des produits vivriers, des fruits de mer, des plantes, de l'artisanat, de la restauration…

DIMANCHE 1ER AVRIL

À la tribu de N'Dé :

> Le premier dimanche de chaque mois, sur le terrain de football de N'Dé, de 7h30 à 15h30.
> **Prochaine date :** dimanche 1er avril.

AIDE & SOLIDARITÉ

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER NC : UN SOUTIEN POUR LES PROCHES DES MALADES

En collaboration avec la mairie de Païta, l'association France Alzheimer NC propose des entretiens de soutien avec sa psychologue pour les proches d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Des entretiens d'accompagnement peuvent aussi être proposés pour les personnes malades, à un stade débutant ou modéré. La psychologue vous accueille à l'antenne du DSU de la mairie, en face de l'église, uniquement **sur rendez-vous le 1er jeudi du mois** de 10h à 13h.
Renseignements et rendez-vous : Florence Vivant au 77 71 36.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Eva Tuilalo, écrivain public, propose ses services sur la commune : elle écrit, met en forme, relit, corrige, gère l'administratif, conçoit et réalise cartes, calendriers, brochures et bien d'autres choses encore. Elle peut aussi traduire en anglais vos documents.
Renseignements : 82 95 99 ou artetmanieredecrire@yahoo.com

KIWANIS

Tél. : **85 98 03**.

CROIX ROUGE

Tél. : **46 00 99**.

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

Vestiboutique, brocante, épicerie solidaire et OPAL

> La vestiboutique et l'épicerie solidaire

La Société de Saint-Vincent-de-Paul gère une vestiboutique et une brocante dans les locaux de l'épicerie solidaire de Païta, dans l'ancien dispensaire, situé près de l'église du village. Ces deux activités permettent à toutes les personnes de se vêtir et de s'équiper dans leur vie quotidienne. Échanges, convivialité et sourire sont au rendez-vous !

Tél. : **43 64 38** (ancien dispensaire de Païta).
Lundi et vendredi de 7h30 à 11h30.

SOS ÉCOUTE AU 05 30 30

Un numéro vert anonyme et gratuit, une plateforme à votre écoute 7 jours sur 7 de 9h à 21h du lundi au samedi, et le dimanche de 9h à 13h et de 17h à 21h.

> Je souffre, je me sens seul, mais je ne sais pas quoi faire. Je veux parler de mes problèmes mais j'ai peur du regard des autres.
> Un sujet difficile dont j'ai honte de parler ?
> Parfois, je veux juste poser une question sur la sexualité, les addictions, la solitude, les violences, etc.
> SOS Ecoute donne la sécurité d'être écouté sans être jugé, sans tabou.
> Et si besoin, d'aider à être orienté.
> Vous n'êtes plus seul, des professionnels sont à votre écoute.
> Un professionnel est là pour vous !

LES PERMANENCES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service du développement économique de la province Sud (SDE), Initiative Nouvelle-Calédonie (INC) et l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) se regroupent en un guichet unique pour mieux vous informer. Permanences tous les mercredis, de 8h30 à 11h30, à la mairie.

Service du développement économique

Par le biais du Code des Aides pour le Soutien de l'Économie (CASE), le Service du développement économique apporte son soutien aux projets de création, de développement ou de reprise d'entreprise en province Sud. Et les secteurs concernés* sont multiples : services, tourisme, artisanat ou encore commerce.

* *L'agriculture, la pêche, la sylviculture ou l'aquaculture dépendent quant à elles de la Direction du développement rural.*

Permanence **le 4e mercredi du mois**, avec Élodie Faye, agent du développement économique.

Egalement tous les lundis, de 13h30 à 15h30, à la mairie annexe de Tontouta.

Tél. : 52 97 46 ou **23 28 63 -** Mail : defe.sde@province-sud.nc

Association pour le droit à l'initiative économique

Permanence **les 2e et 3e mercredis du mois**, avec un conseiller.

Également tous les mercredis de 13h à 16h, à l'antenne du DSU, face à l'église du village, sur RDV.

Tél. : 05 05 55 (numéro gratuit) ou **75 50 58**

Initiative Nouvelle-Calédonie

Permanence **le 1er mercredi du mois**.

Tél. : 24 40 14 - Mail : c.theron@initiative-nc.com

Site web : http://www.initiative-nc.com/

MÉTIERS & CARRIÈRES DANS L'ARMÉE DE L'AIR

Le 2e mardi de chaque mois se tient la permanence de l'Armée de l'air à la MIJ de Païta de 8h à 10h30 : **mardis 13 mars et 10 avril**.

L'adjudant Kristel Daniel-David (Chef du Bureau Air et Chargé du recrutement de l'Armée de l'air) reçoit et informe sans rendez-vous toutes les personnes âgées de 16 à 25 ans, intéressées par les **métiers et les carrières dans l'Armée de l'air**.

PRODUITS DU TERROIR : C'EST LE MARCHÉ BROUSSARD !

À Païta, rendez-vous est pris le 3e dimanche du mois, de 7h à midi.

Valoriser les produits bien de chez nous, découvrir le savoir-faire et le professionnalisme des producteurs, établir des liens avec des acteurs d'une agriculture durable et responsable, depuis sa création, fin 2011, le Marché Broussard est devenu presqu'une institution auprès des Calédoniens soucieux de manger sainement.

Géré par l'association éponyme, soutenu par la province Sud, et en partenariat avec la Ville de Païta, il fonctionne sur le mode circuit court, du producteur au consommateur.

Du bon, du frais et du local

Pas d'intermédiaire, un contact direct avec les exposants et surtout, de quoi faire le plein de produits d'étal en étal et à moindre coût.

Le calendrier de cette année a été arrêté pour la commune de Païta : le troisième dimanche de chaque mois, à l'Arène du Sud.

Par Internet aussi

Si les Calédoniens aiment se déplacer pour faire leurs emplettes, ils ont aussi la possibilité, depuis novembre dernier, de commander des produits en ligne.

En effet, le Marché Broussard, c'est non seulement un site Internet avec toute l'actualité de l'association et de ses adhérents, mais également un « drive », avec un catalogue mis à jour chaque semaine. Preuve que le dynamisme des producteurs calédoniens n'est plus à démontrer !

LES RENDEZ-VOUS À PAÏTA

> **À l'Arène du Sud**, de 7h à 12h :

Les dimanches 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

> **Aux Fraisiers de Païta**, de 7h à 12h :

Dimanche 2 septembre.

AGRICULTURE FAMILIALE : UN APPEL À PROJETS EN AVRIL !

Dans le cadre du Disppap, dispositif du soutien à la politique publique agricole provinciale qui vise à encourager l'économie rurale et maritime, la direction du Développement rural de la province Sud lance un appel à projets « agriculture familiale » **du 1er au 30 avril** sur la commune de Païta.

Pour proposer sa candidature, il suffit de retirer un dossier auprès de Marie Galland, à l'antenne de la DDR à Port-Laguerre.

Tél. : 74 16 39.

LE POINT SUR L'ÉLEVAGE BOVIN

Début février, une réunion du Syndicat des éleveurs bovins de Païta et de Dumbéa s'est tenue dans la salle annexe de la mairie.

Après l'ouverture des travaux par le maire, Harold Martin, le président du syndicat, Guy Monvoisin, a passé en revue l'actualité du secteur. Un bilan des mois de sécheresse, les évolutions dans la structuration du prix de la viande ou encore un retour sur les premières conclusions d'une enquête concernant la transmission des élevages bovins ont été abordés.

ZOOM SUR...

www.paita.nc

LA **VILLE DE PAÏTA** EN UN CLIC !

PAÏTA, C'EST AUSSI ...

LE WIFI PUBLIC PAÏTA !

WIFI PUBLIC Païta

Païta, c'est aussi une connexion gratuite sur Internet grâce au réseau sans fil, de 6h à 18h, tous les jours, toute l'année !

YouTube MAIRIE PAÏTA

Pour voir et revoir les vidéos en ligne des événements qui se sont déroulés sur la commune !

MEDIATHEQUE.PAITA.NC !

La médiathèque dispose désormais d'un site internet :

http://mediatheque.paita.nc

Vous y trouverez toute la programmation sur le bloc « Agenda » régulièrement mis à jour ainsi que les nouveautés (livres, CD…). En seulement quelques clics vous pourrez vous inscrire et réserver.

LA MAIRIE ONLINE !

Avec un site totalement relooké, la mairie vous propose un site plus moderne et plus convivial !

En un clic accédez à toute l'information de la commune, vous y trouverez :

> de l'information pratique (vie scolaire, collecte des déchets, permanences, associations…) ;
> les démarches en lignes : demande d'acte, inscriptions aux ordures ménagères, simulateur TCA…) ;
> l'annuaire des entreprises de Païta, plus de 3 000 entreprises de Païta sont à proximité de chez vous, faites appel à leurs services !
> des démarches pour les professionnels ;
> l'agenda culturel de la commune ;
> les publications (bulletin municipal, programme…)…

WWW.PAITA.NC

FACEBOOK : MAIRIE VILLE PAÏTA OFFICIEL

Informations culturelles, sportives, administratives, alertes…

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

A partir du lundi 26 mars, l'école de musique et de Danse de Paita vous propose :

APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

> **POUR LES ÉLÈVES DE 7 À 10 ANS :**

Ateliers de découverte et d'initiation à différents instruments de musiques (basse, batterie, guitare et piano).

> **POUR LES ÉLÈVES DE PLUS DE 10 ANS :**

Enseignement de spécialité : basse, batterie, guitare ou piano (cours instrumental semi-collectif).
Des pratiques collectives (formation groupe).

APPRENTISSAGE DE LA DANSE CLASSIQUE

> **POUR LES ÉLÈVES DE 5 À 6 ANS :**

Cours d'éveil à la danse.

> **POUR LES ÉLÈVES DE 7 À 8 ANS ET 9 À 10 ANS**

Cours de danse classique.

APPRENTISSAGE DE LA DANSE : MODERNE JAZZ

Différentes tranches d'âges sont proposées : 8-9 ans, 10-11 ans, 12-13 ans, 14-15 ans et adultes.

Renseignements et inscriptions au Dock au 35 44 04.

3 QUESTIONS À…

MARC RICHER, RESPONSABLE DU DOCK « LA CULTURE POUR TOUS »

Avec 60% de son public composé de jeunes, le Dock poursuit sa mission d'accès à la culture pour tous favorisant les rencontres et la cohésion sociale.

Quelle est la philosophie du Dock ?

Rendre accessible la culture pour tous. Depuis sa création, la structure a été imaginée comme un outil au service de la population. Ainsi, nous identifions des besoins que nous assouvissons par des dispositifs attendus par les administrés, toutes ethnies et âges confondus.

Le Battle of Païta connait une nouveauté cette année, laquelle ?

Cette année, la Nouvelle-Calédonie devient un lieu de qualification pour le Battle Destructive Steps, un événement international qui se tient à Sydney. Les sept gagnants du Battle of Païta 2018 auront ainsi l'opportunité de se rendre en août en Australie pour se confronter à des danseurs régionaux et internationaux !

Et les ateliers rencontrent toujours autant de succès…

Nous comptons environ 250 élèves, âgés de 4 à 77 ans, qui participent chaque semaine à la transmission des cultures traditionnelles et modernes.

AU DOCK SOCIOCUTUREL

VENDREDI 23 MARS A 19H

> **THÉÂTRE**

LA FILLE QUI COURT COMME LE VENT

Gabrielle est à un moment charnière de sa vie où elle remet tout en cause y compris son métier de botaniste. Au milieu du maquis minier, elle découvre une feuille étrange qu'elle décide d'étudier.

Grâce à ses soins, la feuille reprend vie et entraîne Gabrielle dans un voyage spatio-temporel qui la ramène au Japon le matin du 25 octobre 1955.

À partir de 8 ans. Tarifs : 2 000 F (réduits : 1 000 F, jeunes : 400 F). Renseignements au 35 44 04.

SAMEDI 7 AVRIL DE 14H A 18H

> **DANSE**

BATTLE OF PAITA

La 15e édition du Battle of Païta se déroulera dans le cadre de la Quinzaine du hip-hop organisée avec la province Sud.

Elle réunira près de 80 danseurs calédoniens et accueillera des artistes de renommée internationale qui ont tous en commun d'avoir réussi à mettre en cohérence leurs passions avec leurs métiers et leurs carrières.

Pour la 1re fois, le Battle of Païta sera le lieu de qualification en Nouvelle-Calédonie pour la compétition internationale Destructive Steps organisée en Australie !

À noter la participation d'artistes invités d'envergure : DJ Bolo, de Singapour, Poppin'Jack, Lowe Napalan et Alice Tauv d'Australie, Dada de Thaïlande.

Accès libre et gratuit sous réserve de places disponibles.

À L'ARENE DU SUD

VENDREDI 30 MARS À 20H

> **MUSIQUE**

LOUANE EN CONCERT

Après le triomphe de « Chambre 12 » vendu à plus d'1 million d'exemplaires, une reconnaissance de ses pairs avec une Victoire de la musique et plusieurs NRJ Awards, Louane confirme son succès avec un nouvel album éponyme entré directement n°1 des ventes en France et déjà disque de platine 1 mois à peine après sa sortie.

Billetterie en ligne sur ticket-pacific.nc

SAMEDI 28 AVRIL À 20H

> **CONCERT**

MICHAEL JACKSON-THE LIVE EXPERIENCE

Venez assister à un show exceptionnel et unique en son genre... Six musiciens, six danseurs, un chanteur hors norme, un show lumière et vidéo époustouflant : du spectacle à l'état pur !

Billetterie en ligne sur le site www.tickets.nc

Ne ratez aucun événement sur la commune : Like

MAIRIE VILLE DE PAÏTA OFFICIEL

À LA MEDIATHEQUE

MARDI 20 MARS, À 9H

SEMAINE DE LA FRANCOPHONIE

Inauguration de l'**exposition « Dis-moi 10 mots »** de la semaine de la francophonie le mardi 20 mars, à 9h, en présence de Daniel Miroux, président de l'Alliance Champlain. Au programme : une prestation de l'artiste acadien Roland Gauvin.

VENDREDI 30 MARS, DE 14H À 17H

ATELIER DE FABRICATION DE PANIERS DE PÂQUES

Cet atelier de fabrication de paniers destinés à la chasse aux œufs du lendemain s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans.

SAMEDI 31 MARS, DE 10H À 14H45

CHASSE AUX ŒUFS

La chasse traditionnelle aux œufs aura lieu le samedi 31 mars, de 10h à 14h. À 14h, un spectacle de marionnettes « Pâques, les couleurs » est prévu pour les tout-petits.

Entrée libre et gratuite. Pour tout renseignement, contacter le 35 21 82 ou directement sur place.

DU 9 AU 13 AVRIL, DE 9H À 11H

CRÉATION DE LAMPES

Atelier de création de lampes à partir d'objets recyclables. Activité gratuite, ouverte à tous.

MERCREDI 18 AVRIL, DE 13H À 17H

FÊTE DES BIBLIOTHEQUES

Au programme : atelier de création autour du livre à partir d'objets de récupération.

ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE

> LES BEBES LECTEURS
Les vendredis 6, 20 avril et 4 mai de 9h à 10h.

> CAFE PHILO POUR LES ADULTES
Les samedis 17 mars et 14 avril, à 16h.

> GOÛTERS PHILO POUR LES 6-10 ANS
Les mercredis 4 avril, de 15h30 à 16h30.

> GOÛTERS PHILO POUR Les 11-15 ANS
Le mercredi 25 avril, de 15h30 à 16h30.

> ATELIERS D'ECRITURE POUR LES ADULTES
Les samedis 7, 14, 21 et 28 avril, de 14h à 16h.

MEDIATHEQUE.PAITA.NC !

La médiathèque dispose désormais d'un site internet :

http://mediatheque.paita.nc

Vous y trouverez toute la programmation sur le bloc « Agenda » régulièrement mis à jour ainsi que les nouveautés (livres, CD…). En seulement quelques clics vous pourrez vous inscrire et réserver.

LES ATELIERS DU DOCK !

Fonctionnant par trimestre (en dehors de l'activité cirque), les ateliers sont encadrés par des intervenants agréés et fonctionnent par groupe de 8 à 12 personnes maximum.
Pour l'année 2018, il reste des places pour les ateliers suivants :

DE 6 A 7 ANS

> CIRQUE
- avec l'École de cirque de Nouvelle-Calédonie, les mardis de 16h à 17h.

DE 7 A 9 ANS

> ÉVEIL À LA DANSE
- danses modernes avec Raphaella Leroux, les mercredis de 14 à 15h.

DE 7 A 12 ANS

> ARTS PLASTIQUES
- avec Christophe Marquez, les mercredis de 15h à 17h.

> SCULPTURE
- avec Norbert Koindredi, les mercredis de 15 h à 16h30.

> VANNERIE
- avec Marie-Luce Gaia, les mercredis de 15h à 16h30.

POUR LES ADULTES

> ARTS PLASTIQUES
- avec Denise Tiavouane, les mercredis de 9 à 11h.

> SCULPTURE
- avec Norbert Koindredi, les mercredis de 9 h à 10h30.

> VANNERIE
- avec Koleti Katoa, les mercredis de 8h30 à 10h30.

> INFORMATIQUE
- avec Carine Barbero, les jeudis de 15h à 16h30.

L'ESPACE JEUNES !

L'Espace jeune accueille les 11-25 ans les mercredis, de 13h à 17h, en dehors des vacances scolaires. Trois pôles d'activités sont proposés :

> **un pôle informatique :** des postes d'informatique sont à la disposition des jeunes avec l'accompagnement d'un intervenant qui déterminera un projet avec eux.

> **un pôle artistique :** travail sur un thème commun afin de réaliser une représentation pour le Tremplin des tremplins (le tremplin danse). Le pôle est en construction, il se développera selon les demandes des jeunes.

> **un pôle jeux :** espace ping-pong et jeux de société animé et géré sous forme de tournoi.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année et permettent de devenir adhérent toute l'année. Le tarif est de 200 F pour l'année.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

À noter : à partir du 18 avril, le Dock propose deux mercredis d'information pour ceux qui souhaitent s'impliquer dans la **protection de l'environnement**. Au programme :

> rencontre avec des associations œuvrant pour l'environnement ;
> fabrication d'un espace détente avec des palettes ;
> un mercredi pour l'opération nettoyage.

S'inscrire auprès de Carine Barbero au pôle informatique.

LE DOCK SOCIOCULTUREL

Tél. : 35 44 04 - Fax : 35 39 78
Du lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h et 13h à 16h
Samedi : de 9h à 12h et 13h à 17h

LA MÉDIATHÈQUE

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h
Mercredi : 9h à 17h, Samedi : 10h à 17h
Horaires réservés aux scolaires : Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 11h.

Les tarifs

Les inscriptions à la médiathèque
L'adhésion donne droit à l'emprunt de 4 livres, 2 revues, 2 CD audio et 2 DVD pour une durée de 3 semaines.
> Adulte salarié : 2 000 F
> Etudiants, sans emploi, retraité : 1 000 F
> Jeune (moins de 18 ans) : 400 F
> Groupe (classes, crèches) : l'adhésion est gratuite, le nombre de documents empruntés est proportionnel au nombre d'élèves pour une durée d'un mois.

Pièces à fournir : une pièce d'identité + un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

Les spectacles payants au Dock
> Tarif adultes : 2 000 F
> Tarif réduit 50 %* : 1 000 F
> Tarif jeunes (moins de 18 ans) : 400 F

Une séance de cinéma
> Tarif adultes : 1 000 F
> Tarif réduit 50 %* et tarif jeunes (moins de 18 ans) : 500 F

Les inscriptions aux ateliers socioculturels
> Tarif adultes : 2 000 F par trimestre
> Tarif réduit 50 %* et tarif jeunes (moins de 18 ans) : 1 000 F par trimestre

Réservé en priorité aux adhérents.

Les inscriptions aux stages artistiques
> Tarif adultes : 1 000 F par jour
> Tarif réduit 50 %* et tarif jeunes (moins de 18 ans) : 500 F par jour.

Réservé en priorité aux adhérents.

LE RETOUR DU DRIFT À PAÏTA !

La saison du drift reprend à Païta le samedi 7 sur le parking de l'Arène du Sud. Frissons et spectacles garantis !

NOS HANDBALLEURS AIMENT LA GAGNE !

Ça se passe plutôt bien pour nos jeunes handballeurs de la commune. L'entente sportive de Païta engrange en effet les victoires en championnat de Nouvelle-Calédonie, tant chez les garçons que chez les filles, et qu'ils s'agissent des moins de 17 ans ou des moins de 15 ans ! Bravo à eux !

C'EST AUSSI LA RENTRÉE POUR PACIFIQUE ACCOR'DANSE !

L'Association Pacifique Accor'danse ouvre ses inscriptions au 95 05 96 ou sur sa page facebook : Pacifique Accor'Danse pour les cours de Afro Urban style, Danse Classique et Modern Jazz à Païta et Tontouta.

ÇA BOUGE À PAÏTA !

Rejoignez les associations sportives et de loisirs de la commune ! Voici la liste et leurs contacts.

ACADEMIE DES ARTS MARTIAUX DE TONTOUTA ET DE PAÏTA
Full Contact / Kung-Fu Boxe Thaï
THAO VIKHAM Jean (contact)
77.91.96
BP 188 GA DUMBEA
phenixacademie@nautile.nc

ARCHERS DE PAITA
Tir à l'arc
MOEDJIJO Denis (président)
78.15.65
BP 2127 98890 PAÏTA
lesarchersdepaita@lagoon.nc

ARTS TRADITIONNELS CHINOIS DE PAÏTA
Taï chi
WAMINYA Chantal (présidente)
35.19.47
BP 319 – 98890 PAÏTA
waminya.chantal@gmail.com

ASP VOLLEY-BALL
Volley-ball
LAAKAUPAU Sakopo (président)
84.83.82
BP 1171 – 98890 PAÏTA
epiphanie@aline.nc

AS PAÏTA FUTSAL
Futsal
LAMATAKI Bruno (président)
81.53.08
BP 240 – 98890 PAÏTA
bruno.lamataki@yahoo.fr

AS3P
Pétanque 78.27.06

ASSOCIATION les cavaliers de TONTOUTA
Equitation
Lucie 71.71.69

ASSOCIATION DES ECURIES SONADOR
Equitation
Philippe LOMBARDET (président)
75.87.15 / 75.88.59
BP 634 – 98880 LA FOA
lombardet55@gmail.com

ATHLETIC CLUB DE PAÏTA
Athlétisme
Nordine BENFODA (président)
93.66.43
noord@hotmail.fr

BADMINTON CLUB DE PAITA
Badminton
Gaetan/Yann
94.51.30/80.30.86
BP 879 – 98890 PAÏTA
gaetansautes@yahoo.fr

BASKET CLUB DE PAITA
Basket ball
BOURRIAUD Diane (présidente)
Trésorière : LAUNAY Marielka
Diane : 94.08.81, Marielka : 79.44.73
BP 101 – 98890 PAÏTA
bourriaudd@hotmail.com

CLUB DE L'AVIATION CIVILE DE TONTOUTA
Omnisports
BREHE Jean-Luc (président)
35.12.48
BP 102 – 98840 Tontouta

CLUB DE MODELISME DE PAITA
Modélisme
ROUCH Daniel (président)
78.06.75
8 route des Forêts Mont Koghi
98835 DUMBEA

CTC PAITA
Ball Trap
VUVANT Jean-Robert (président)
ROUMAGNE Marion
BP 2993 – 98846 NOUMÉA
clubdetircaledonien@gmail.
comroumar62@hotmail.fr

DAIKU SENSHI DOJO
Aïkibudo
FORNES Jean-Charles (président)
76.29.94
BP 1356 98890 PAÏTA
fornesjuancarlos@gmail.com /
daikusenshi@gmail.com

ENTENTE SPORTIVE DE PAÏTA
Handball
THELOTTE Maxime (président)
92.62.86 / 79.69.39
BP 2542 – 98890 PAÏTA
sthelotte@yahoo.fr

KAJU PAITA
Judo
Nicolas LUIGGI (président
Francis LUIGGI (entraîneur)
70.97.77 / 94.69.05
BP 1706 – 98890 PAÏTA
kaju@mls.nc

KARATE CLUB PAÏTA
Karaté
TAUHIRO France (présidente)
50.04.72/ 76.43.20
BP 437 – 98890 PAÏTA
tauhiro52@gmail.com

LE PETIT TRAIN section Rugby
Rugby
Oscar SUTA (président)
44.68.93 – 90.20.31
Lot 299 Scheffleras DATURA - Mont-Mou

MOTO CLUB PAITA N-C
Moto Cross
RUIZ Fabrice (président) 77.18.02
BP 1514 – 98874 Pont des français
ruiz@mls.nc

PAÏTA ARTS MARTIAUX
Aïkido
Didier GAYON (contact)
Patricia MARCIER (présidente)
Jean-Louis GANSEL (secrétaire)
78.98.28 / 77.42.28
BP 947 – 98890 PAÏTA

RING CLUB DE PAITA
Boxe
Nathalie BASTIEN (présidente)
77.48.01 / 27.99.20
BP 1329 – 98890 PAÏTA

SECTION FOOTBALL DE L'OMS DE PAÏTA
Football
Stéphane BERNARD (président)
76.17.40
BP 440 – 98890 PAÏTA
omspaitafootball.dt@gmail.com

SPORTING CLUB DE PAITA
Tir
Eddie MARCON 75.05.40
BP 4184 – 98846 NOUMÉA
marcon@nautile.nc

STOCK-CARS CLUB CALEDONIEN DE PAÏTA
Stock-cars
Eric KOHLER 79.14.33
BP 1235 – 98890 – PAÏTA
stockcarclubdepaita@yahoo.fr

PAÏTA TAEKWONDO DOJANG
Taekwondo
Pascal CHALIOT (président)
FEJOZ (entraineur)
43.60.66 / 78.79.87
BP 1408 – 98890 PAÏTA
vailalafejoz@mls.nc

TENNIS CLUB DE PAITA
Tennis
Claude PYDO (président)
Nickolas N'GODRELLA
78.15.26 / 81.06.07
5 Lot Partage Familial LODS-HENIN
Route du Mont Mou 98890 PAÏTA
tennisclubpaita@mls.nc

SAMEDI 17 MARS, DE 8H À 16H

LES OLYMPIADES

Envie de mouiller le maillot ? L'OMS et la Ville de Païta vous donnent rendez-vous pour la 3e édition des Olympiades de l'Arène du Sud qui se tiendront le samedi 17 mars, de 8h à 16h ! Au programme : plus de 22 activités sportives à pratiquer en famille ou entre amis, des démonstrations par des professionnels, un grand tournoi gratuit et des structures gonflables pour les plus petits… une journée de découverte et d'éclate !

PARTICIPEZ AU GRAND TOURNOI…

22 rencontres de 3 mn !

Pas besoin d'être un grand sportif pour participer au Grand Tournoi, il faut juste avoir envie de mouiller le maillot !

Il s'agit de passer une bonne journée **en famille ou entre amis**, encadrés par des sportifs professionnels. Chaque match se dispute sous le contrôle d'un arbitre. Fair-play et courtoisie sont de rigueur !

Déroulement du tournoi

> Rendez-vous à **8h** à l'Arène du Sud où l'on vous remettra une feuille de match pour noter vos points.

> **8h30 :** début des activités (au total : 22 rencontres de 3 mn).

> **16h :** fin des activités.

À ne pas oublier : short, tee-shirt, baskets, casquette, bouteille d'eau et la natte pour le repas de midi !

INSCRIPTION GRATUITE !

> JUSQU'AU DIMANCHE 11 MARS

> Pour composer votre équipe, c'est très simple : **4 personnes**, peu importe le sexe et l'âge.

> Réservation à **Licorne sports** ou à la **Quincaillerie de Païta** ou à **Clin d'œil Optic** (galerie centre Auteuil de Dumbéa).

> Le **repas du midi est offert** pour chaque participant qui s'inscrit au Grand Tournoi avant le 11 mars.

…OU PARTICIPEZ LIBREMENT AUX ACTIVITÉS

Sans tournoi, à son rythme !

Pour chaque activité, il est prévu un emplacement pour les **démonstrations** réalisées par des professionnels, la possibilité aussi de **pratiquer chaque activité sportive** à votre rythme, ou même une seule activité.

> Possibilité pour les personnes à mobilité réduite de pratiquer certaines activités.

Démonstrations par des professionnels.

Une journée remplie de rires, de joie et d'émotions !

Entrée gratuite à tous !

de 8h à 16h

22

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Aïkido
- Athlétisme
- Ball-trap
- Basket-ball
- Baseball
- Boxe anglaise
- Boxe thaï
- Équitation
- Badminton
- Football
- Futsal
- Handball
- Judo
- Karaté
- Parcours d'obstacles
- Pétanque
- Rugby
- Taekwondo
- Tennis
- Tir à l'arc
- Tir sur cibles
- Spécial seniors : cours de danse tahitienne
- Volley-ball

Démonstration de motocross.

Tour de poney : 200 F
Jeux et animations pour les plus petits
Structures gonflables gratuites.

Restauration et buvette sur place

Renseignements au 79 84 65 ou sur Olympiades de Païta

S'INSCRIRE AU SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Rappelons également que tout nouveau propriétaire d'un bien ou le locataire installé sur le territoire de la commune est tenu de s'inscrire au service d'enlèvement des ordures ménagères. Cette démarche est obligatoire avant tout paiement permettant ainsi de recevoir un bac à ordures et de bénéficier des services de collecte et de traitement des déchets ménagers.

S'inscrire en ligne :

À noter que pour éviter une file d'attente au guichet, un **formulaire** est mis à votre disposition sur le site de la ville : **www.paita.nc** (bouton « Déchets »). Il vous permettra de ne pas vous déplacer en mairie.

COLLECTE DES DÉCHETS…

…MÉNAGERS

La collecte a lieu **deux fois par semaine,** de 6h à 18h.
Numéro vert, 05 50 00

…VERTS (sortie des déchets)

Secteur 1 : **du 23 au 29 avril.**
Secteur 2 : **du 5 au 11 mars et du 30 avril au 6 mai.**
Secteur 3 : **du 12 au 18 mars et du 7 au 13 mai.**

…ENCOMBRANTS

Secteur 1 : **du 30 juillet au 5 août.**
Secteur 2 : **du 6 au 12 août.**
Secteur 3 : **du 13 au 19 août.**

Secteur 1 *: Savannah, Savannah-sur-Mer, Katiramona, Gadji, Ziza, Zico, Mont-Mou, Village, ZIPAD, Arborea ;* ***Secteur 2*** *: Bernard, Mairie, Julisa, Ondémia, Beauvallon, Val-Boisé, Tamoa ;* ***Secteur 3*** *: Tontouta, Beaurivage, Littoral.*

Il est demandé aux habitants de se conformer au calendrier des collectes pour ne pas encombrer la voie publique des tas de déchets verts et encombrants.
Des contrôles réguliers seront réalisés par les services municipaux.

Pensez aux alternatives : compostage, quai d'apport volontaire à l'ISD de Gadji, broyage et paillage…

Renseignements au 35 21 25 et sur www.Paita.nc

NE JETEZ RIEN DANS LA NATURE !

Les dépotoirs sauvages sont interdits ! Restons écocitoyens !
Renseignements au 35 21 25 ou sur www.paita.nc

SERVICE DE L'URBANISME DE LA MAIRIE DE PAÏTA

Tous les jours de 12h30 à 15h30 (14h30 le vendredi)
Tél. : 35 22 02 - service.urbanisme@ville.paita.nc

REMISES DE CLÉS

Des remises de clés de logements ont été organisées ces dernières semaines sur la commune.

Ce fut le cas pour Jesse Maltock et sa famille, aux Hauts de Karikaté, le 19 décembre dernier en présence de Marcel Païta, élu municipal, et des représentants de la Secal et de la province Sud…

… ou le 2 février pour Guenda Nakanrakari et les siens, à Scheffleras, en présence de la 9e adjointe au maire, Lusiana Vakalepu, et des représentants de la Secal et de la province.

À L'ÉCOLE JAMES-PADDON

RAGRÉAGE

Suite à l'effritement du béton, un ragréage sur l'ensemble de la rampe d'accès handicapés et de l'escalier a été nécessaire.

TRAVAUX DE PEINTURE

Pour donner un coup de propreté aux bâtiments de l'école James-Paddon, les murs de la coursive ont été repeints pour la rentrée scolaire.

CLÔTURE D'ÉCOLES

Afin de sécuriser l'école James-Paddon et la maternelle Scheffleras, il a été décidé de mettre en place des clôtures rigides, pour plus de 4 millions de francs.

NETTOYAGE DE LA KATIRAMONA

À la demande de la mairie, des travaux ont été effectués par la province Sud et financés par la Nouvelle-Calédonie sur la rivière Katiramona, en aval du pont de la VE2.

DES TRAVAUX OPAL TERMINÉS

Un chantier Opal s'est achevé fin décembre chez Victoire Cottin à la tribu de Bangou, en présence de la 2e adjointe au maire Jacqueline Cottin et du représentant de l'Opal.

CARNET BLANC

MARIAGES

Ateliana AUVAO et Jean-Luc HAVEUIKI se sont mariés le 22 décembre.

Pascale GERARD et Éric DOMET se sont mariés le 16 février.

Jessika GENET et José CAZEAU se sont mariés le 2 février.

Nicole JIAKO et Cédric LEJEUNE se sont mariés le 16 février.

ACCÈS AU CIMENTIÈRE RÉGLEMENTÉ

L'accès dans le cimetière communal est désormais réglementé.En effet, depuis février, des bornes amovibles ont été installées au seuil des trois accès aux véhicules.

Ainsi, il n'est plus possible d'y accéder avec des véhicules, sauf dans les cas prévus par le texte et après déclaration à la mairie (tél. : 43 50 90). Il s'agit des :

> fourgons funéraires,
> véhicules de service public,
> véhicules employés par les entrepreneurs de monuments funéraires pour le transport de matériaux,
> véhicules des personnes ayant fourni un certificat médical précisant leur difficulté à se déplacer.

Les véhicules admis dans le cimetière doivent circuler à l'allure de l'homme au pas.

Enfin, cet accès aux véhicules est autorisé de 7h30 à 16h en semaine et hors jours fériés.

FACEBOOK : MAIRIE VILLE PAÏTA OFFICIEL

Informations culturelles, sportives, administratives, alertes…

13 127 ÉLECTEURS À PAÏTA

Comme chaque année, les commissions électorales générales terminent leurs travaux de révision annuelle et clôturent la liste électorale générale au mois de février.

Au total, 1 193 dossiers ont été reçus en mairie en 2017. Au 1er mars 2018, Païta compte sur cette liste électorale générale 13 127 électeurs répartis sur les 17 bureaux de vote de la commune, contre 12 434 en 2017 et 11 697 en 2016.

Une progression de 6 % par an environ

On constate ainsi une progression de 6 % environ, chaque année depuis trois ans, sans doute du fait des élections présidentielle et législatives de 2017 et du scrutin d'autodétermination prévu cette année.

Les listes spéciales

S'agissant de la révision annuelle 2018 des listes électorales provinciale et référendaire, les travaux desdites commissions se tiennent de mars à mai.

Ces listes seront clôturées le 30 avril 2018 pour la liste électorale spéciale provinciale (LESP) et le 31 mai 2018 pour la liste électorale spéciale de consultation (LESC).

Inscription complémentaire peut-être possible

Néanmoins, dans la perspective du scrutin référendaire, l'État envisage d'ouvrir une période complémentaire d'inscription sur les listes électorales en début de cette année 2018, sous réserve du vote en Métropole d'une loi organique modificative relative à la Nouvelle-Calédonie.

Ainsi, dans cette hypothèse, une révision complémentaire de ces trois listes électorales devrait débuter au mois d'avril 2018 pour se terminer en août 2018.

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi contacter le service population de la mairie au 31 21 16 ou 35 21 72.

Plus d'infos sur www.paita.nc, onglet La mairie/élections !

DENGUE ET ZIKA : PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ-NOUS !

C'est le retour des chaleurs, de l'humidité et donc des moustiques ! Si vous avez contracté la dengue, évitez encore plus de vous faire piquer pour ne pas contaminer tout votre entourage !

> Il est donc important que **vous nettoyiez toutes les semaines** votre jardin, votre terrasse et tous les endroits susceptibles de contenir de l'eau dans laquelle les larves de moustiques pourraient se développer.
> Des agents réalisent des **interventions de prévention chez les particuliers**. Au cours de ces visites, des gîtes larvaires sont régulièrement détectés autour des maisons…
> Pour rappel**, l'épandage** s'effectue 100 mètres autour d'une habitation dans laquelle **un cas de dengue est déclaré**. Davantage de traitement risquerait de rendre le produit inefficace contre les moustiques et leurs larves.

CENTRE DU SERVICE NATIONAL (CSN) :

Recensement obligatoire en mairie pour les jeunes nés en 2002, domiciliés à Païta.

Filles et garçons de nationalité française, nés en 2002 : vous avez l'obligation de vous faire recenser dès l'âge de 16 ans (de préférence entre 16 ans et 16 ans et 3 mois). Il suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

> votre carte nationale d'identité ou votre passeport ;
> le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance avec filiation ;
> un justificatif de domicile.

Un de vos parents munis de sa pièce d'identité peut effectuer la démarche pour vous.

Une **attestation de rencensement** vous sera alors remise. Ce document est indispensable pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens (CAP, DNB, Bac, Bac professionnel…), lorsque l'on a 16-17 ans. L'attestation de recensement est acceptée en lieu et place de l'attestation provisoire mise en place en 2016.

Vous participerez ensuite, dès l'âge de 17 ans, sur convocation du CSN, à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un **certificat individuel de participation à la JDC**. Ce document est obligatoire pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, Bac, Bac professionnel…, concours administratifs…) et au permis de conduire lorsque l'on a entre 17 et 25 ans.

> **Les jeunes de 17 ans** peuvent fournir soit le certificat de JDC (s'ils ont effectué leur journée), soit l'attestation de recensement.

> **Dès 25 ans révolus**, plus aucun justificatif n'est à fournir par les administrés.

> **Les jeunes gens nés avant 2001** peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile, pour régulariser leur situation, dans les conditions décrites ci-dessus.

Pour toute information, appelez la mairie, service population, au 35 21 11.

AGENDA

MARS

SAMEDI 17

> **Les Olympiades de Païta,** dès 8h à l'Arène du Sud *(lire pages 12-13).*

> **Café philo (adultes)** à la médiathèque *(lire page 11).*

> **Patrimoine : visite guidée de Saint-Léon** *(lire page 15).*

DIMANCHE 18

> **Marché Broussard** à l'Arène du Sud.

MARDI 20

> **Exposition « Dis-moi 10 mots »** de la semaine de la francophonie, à la médiathèque *(lire page 11).*

VENDREDI 23

> **Théâtre : « La fille qui court comme le vent »,** à 19h au Dock socioculturel *(lire pages 10-11).*

VENDREDI 30

> **Louane en concert**, à 20h à l'Arène du Sud *(lire page 10).*

> **Atelier spécial Pâques** à la médiathèque *(lire page 11).*

SAMEDI 31

> **Chasse aux œufs** à 14h, à la médiathèque *(lire page 11).*

AVRIL

DIMANCHE 1ER

> **Marché de N'Dé,** de 7h30 à 15h30 à la tribu.

MERCREDI 4

> **Goûter philo (6-10 ans)** à la médiathèque *(lire page 11).*

JEUDI 5

> **Thé dansant** à partir de 13h30 au Dock socioculturel *(lire page 3).*

VENDREDI 6

> **Bébés lecteurs** à la médiathèque.

SAMEDI 7

> **Drift : championnat de Nouvelle-Calédonie** à l'Arène du Sud *(lire page 13).*

> **Battle of Païta**, de 14h à 18h au Dock socioculturel *(lire pages 10-11).*

> **Atelier d'écriture pour adulte** à la médiathèque *(lire page 11).*

SAMEDI 14

> **Vide-greniers** de 8h à 13h place du village *(lire page 3).*

> **Café philo (adultes)** à la médiathèque *(lire page 11).*

> **Atelier d'écriture pour adulte** à la médiathèque *(lire page 11).*

DIMANCHE 15

> **Marché Broussard** à l'Arène du Sud.

MERCREDI 18

> **Fête des bibliothèques** à la médiathèque de 13h à 17h *(lire page 11).*

VENDREDI 20

> **Bébés lecteurs** à la médiathèque.

SAMEDI 21

> **Atelier d'écriture pour adulte** à la médiathèque *(lire page 11).*

MERCREDI 25

> **Goûter philo (11-15 ans)** à la médiathèque *(lire page 11).*

SAMEDI 28

> **Atelier d'écriture pour adulte** à la médiathèque *(lire page 11).*

> **Concert Michael JACKSON-The Live Experience**, à 20h à l'Arène du Sud *(lire page 10).*

Mairie ville Païta officiel

Abonnez-vous à la page

Et ne ratez aucun événement sur la commune !!!

Ville de Païta

www.Païta.nc

NUMÉROS UTILES

> **SAMU**.....**15**

> **POMPIERS** **18**

> **UPASS (centre médico-social)** 20 45 70

> **SOS écoute** (appel anonyme et gratuit). ... **05 30 30**

> **Gendarmerie de Païta**..... **17**

> **Gendarmerie de Tontouta** **35 24 50**

> **Mairie de Païta :**

- Standard 35 21 11
- Développement social urbain 35 21 14
- Vie scolaire 35 23 45
- Services techniques 35 21 25
- Service des finances 35 21 27
- État civil 35 21 20
- Élections 35 21 16
- Service des sports 35 21 18
- Urbanisme..... 35 22 02
- Annexe de Tontouta 35 12 92
- Numéro Rouge (appel gratuit) ..... 05 70 70 signalez les crimes et délits sur la commune

> Aéroport (horaires des vols)..... 36 67 18

> CCI Tontouta..... 35 12 65

> Bureau de Poste..... 35 31 00

> Bureau de Poste de Tontouta 35 11 00

> Calédonienne des Eaux 35 32 36

> Chambre funéraire 43 50 90

> CSP N° Vert 05 1234

> Dock socioculturel 35 44 04

> Enercal Dépannage (24h/24) 25 06 66

> Fourrière Intercommunale..... 23 86 66

> Musée de Païta 35 16 70

> Mission d'Insertion des Jeunes..... 35 21 15

> Service de l'emploi et du placement ... 35 21 29

> S.E.U.R. 43 28 00

> SMTU (Transports scolaires) 26 97 11

> Taxis de Païta :

- Gil Creugnet (Païta Centre)..... 77 68 63
- Nicolas Flegel (Tontouta) 79 70 96
- Pénisio Katoa (Païta Centre)..... 79 58 81
- Édouard Le chartier (Païta Centre) 84 71 80
- Jean-Olivier Moala (Païta Centre) 89 80 17
- Yannick Nicolas (Tontouta)..... 84 94 55
- Jessé Selui (Tontouta)..... 80 01 29
- Thierry Seosse (Païta Centre) 91 51 01
- Soane Taukapa (Païta Centre)..... 91 94 71
- Pielo Suta (Païta Centre)..... 90 19 62

Le bulletin municipal de Païta est édité par la Mairie de Païta. Tél : 35 21 11/Fax : 35 30 47 - Il est imprimé sur du papier répondant aux normes de préservation des forêts et tiré à 6 000 exemplaires sur les presses d'EIP. Directeur de la Publication : Harold Martin
Coordination : Cellule communication mairie – Réalisation : Post-Scriptum – Rédaction : Jean-Dominique Pinçon, Nathalie Vermorel – Avec la participation des services municipaux – Photos : équipes municipales, Jules Hmaloko, Photo Action, dr. – Mise en page : Pro Création.